

Madame la préfète,
Monsieur le Directeur académique
Mesdames et Messieurs membres de ce CDEN



L'UNSA Éducation vous alerte solennellement sur la situation d'extrême fragilité de l'Éducation Nationale, le premier service public de l'État, dans un contexte de crises plurielles dont les effets s'ajoutent et se cumulent. Au lieu de prendre en compte les alertes successives et répétées de notre organisation, l'Exécutif se refuse à prendre des mesures, pire encore il poursuit sa logique de récupération des moyens, affaiblissant un peu plus un système déjà mis à mal par la crise sanitaire.

Il est urgent de donner à l'École publique les moyens des ambitions affichées. Les discours d'intention et les plans de communication repris dans les médias sont contredits par les moyens mis à disposition des personnels pour effectuer correctement leur travail.

La carte scolaire que vous présentez aujourd'hui Monsieur le Directeur académique en est l'illustration. La dotation n'est pas à la hauteur des enjeux éducatifs sur notre territoire, même dans un contexte de baisse d'effectifs. De tous les côtés, la machine fonctionne à flux tendu et se grippe. Les importants problèmes de remplacement dans notre département sont l'un des premiers indicateurs, la colère et le ressentiment des personnels en sont un autre, tout aussi inquiétant. Le taux d'encadrement le fameux P/E sera de 5.755 dans le Gard pour la rentrée 2022, bien en deçà de la moyenne de l'OCDE (6,9) ou de celui de nos voisins italiens (8,77) – sans parler des Polonais ou des Grecs qui sont à plus de 10. Tous ces indicateurs objectifs nous font dire que la rentrée 2022 s'annonce très compliquée et que loin d'enclencher un cycle vertueux, le calvaire des personnels va se prolonger une année supplémentaire.

Les 7 moyens d'enseignement supplémentaires attribués au Gard sont plus qu'insuffisants pour remplir les 4 priorités que vous souhaitez, Monsieur le Directeur Académique, voir présider à la constitution de la carte scolaire 2022, à savoir : l'augmentation des décharges de direction pour les écoles de 6-7 classes et de 12 classes et plus, le plafonnement à 24 élèves des GS-CP-CE1 hors éducation prioritaire, la poursuite du dédoublement en REP et l'amélioration de la capacité des remplacements.

Avec si peu de postes, où allez-vous trouver les moyens de vos ambitions, si ce n'est en prenant dans les moyens déjà existants qui se sont considérablement

appauvris après 5 années de Macronie. La réponse n'est pas difficile à trouver : quand il faut récupérer des moyens on les cherche chez les plus fragiles.

Nous dénonçons aujourd'hui fermement devant ce CDEN, la disparition des moyens dans les zones d'éducation prioritaire ou de politique de la ville. Sur la ville de Nîmes, l'école élémentaire de Grézan, va perdre une classe ; à Beaucaire, ce sera le cas pour les élémentaires de Puech Cabrier, la Condamine et La Moulinelle, alors que les effectifs sont là. Les classes ont déjà atteint les 25 élèves selon vos prévisions pour la rentrée 2022, alors même que la moyenne du E/C dans le Gard est de 23 élèves par classe ; et cela sans inclure les élèves des dispositifs Ulis qui se retrouvent de fait exclus et non inclus. Pour eux ce sera la double peine.

Nous attirons également votre attention sur les fermetures annoncées à la maternelle de Panafieu, dans les élémentaires de la Placette, Berlioz, Charles Martel, qui accueillent aussi un public demandant un accompagnement éducatif adapté. D'autres, la maternelle Jean Carrière ou les élémentaires Marcellin et Grézan attendent elles une ouverture. Ce sont encore une fois les enfants issus de milieux les plus défavorisés qui sont victimes des logiques mathématiques, des économies financières et du désengagement de l'Etat. Cette situation scandaleuse et inédite touche les familles les plus en difficultés et va accentuer la fracture sociale alors que la mixité sociale a toujours été la priorité. On ne peut accepter que les moyens donnés soient repris, au vu de la situation exceptionnelle de ces deux dernières années, dans des écoles REP ou REP+, et celles qui accueillent un public défavorisé, avec des classes chargées au maximum des seuils, alors que les écarts d'apprentissage n'ont jamais été aussi flagrants, alors que l'on sait que la continuité pédagogique n'a pas été effective, alors que l'on constate un fort taux d'absentéisme accentué par la covid.

Ce sont 55 fermetures que vous proposez et 28 ouvertures pour les écoles du Gard. Cette logique mathématique ne peut nous satisfaire là où nous y opposons une logique pédagogique, humaine et sociale pour la réussite de nos élèves.

Dans le second degré la situation est tout aussi terrible. Alors que les prévisions d'effectifs sont à la hausse avec +147 élèves attendus pour la rentrée prochaine dans les collèges du Gard notre dotation perd 94 heures. Depuis 2018, notre département a gagné 884 élèves, tandis que la dotation du département perdait 200 heures. Dans le même temps, les heures supplémentaires ont été massivement augmentées dans les DGH des collèges pour éviter de rajouter des moyens. Or, cette année dans la carte scolaire du 2nd degré on constate une stagnation du nombre d'heures supplémentaires quasi à l'équilibre + 0,06 % soit 11 H pour notre département. Les établissements sont arrivés à saturation, il est impossible de faire absorber davantage d'heures supplémentaires même en

permettant aux personnels à temps partiel d'en réaliser. Comme pour le premier degré il a fallu chercher des moyens ailleurs, et c'est l'éducation prioritaire qui est victime de la récupération des moyens. Les 12 collèges REP et REP+ bien qu'avec des effectifs à l'équilibre vont perdre 125 HP.

Ce retrait important d'heures postes pour la mise en place de projets pédagogiques et de dédoublement de classe entraînera des conséquences directes sur les équipes et les dispositifs de soutien qu'ils peuvent mettre en place au service des élèves. Les moyens enlevés vont davantage encore ghettoïser ces établissements qui connaissent déjà un fort taux d'évitement au profit du privé.

Depuis le début de la pandémie, les professionnels de l'éducation ont fait preuve d'une implication sans faille pour s'adapter, se réinventer et absorber la pression et la charge de travail, afin de permettre aux écoles et établissements de rester ouverts pour un maximum d'élèves. Les personnels attendent depuis trop longtemps des signes forts.

Les trop faibles moyens alloués à notre département ne permettront pas ces signes forts.

Par ailleurs, l'épuisement professionnel nourrit un mal-être désormais bien ancré et partagé par tous les personnels administratifs et enseignants de l'Education Nationale.

A tous les niveaux, la multiplication des tâches demandées sans les moyens ni le temps et la visibilité pour leur donner du sens met chacun dans l'impossibilité d'éprouver la satisfaction d'une mission bien accomplie. Si la conscience professionnelle est mise à l'épreuve par l'écart entre ce qui est affiché et ce qu'il est possible de faire réellement, c'est la perte de sens qui touche de plus en plus de personnels. L'UNSA Education s'en inquiète vivement et souhaiterait savoir ce que le département envisage de mettre en oeuvre en matière de prévention et de qualité de vie au travail des personnels.

Permettez-nous pour finir de revenir sur la loi 3 DS. L'UNSA Education prend acte de son adoption le 9 février. Notre fédération sera particulièrement vigilante à son application et aux conséquences que cela pourrait avoir pour les personnels administratifs et de direction.

Nous vous remercions pour votre attention.